



Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie

SDES, territoire d'énergie Savoie

(Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie)

Bâtiment « 3D » 81 rue de la Petite Eau

73290 La Motte-Servolex

Objet :

**Audits énergétiques des
bâtiments communaux :
participations financières**

Extrait

du registre des délibérations du bureau syndical

Délibération n° BS 4-1-2024

Séance du 11 juin 2024

Membres :

En exercice : 13

Présents : 7

Présents et représentés ayant
pris part à la délibération : 7

L'an deux mille vingt quatre

Le 11 juin, à 17h00,

Le bureau syndical du SDES s'est réuni à la halle Olympique
d'Albertville, 15 avenue de Winnenden à Albertville (73), après
convocation légale, sous la présidence de Michel DYEN.

Date de la convocation :

4 juin 2024

Étaient présents :

Serge DAL BIANCO, Michel DYEN, Chantal MARTIN, Jean-Claude
RAFFIN, Christian RAUCAZ, Jean-Marc VIAL et Alain ZOCCOLO.

Secrétaire de séance élu :

Jean-Marc VIAL

Étaient excusés :

Yves BERTHIER, Robert AGUETTAZ, Marie-Claire BARBIER, Roger
BLANC-COQUAND, Béatrice SANTAIS et Serge TICHKIEWITCH

Nota :

Le Président certifie que cette
délibération sera affichée au siège
du syndicat et mise à disposition sur
le site du SDES en juin 2024.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

Le comité syndical du 29 juin 2021 a validé le principe de participations financières pour la réalisation d'audits énergétiques du patrimoine bâti des communes adhérentes du SDES, réalisés à l'initiative des communes sous leur propre maîtrise d'ouvrage ou sous celle du SDES.

Ces participations sont éligibles aux seules communes adhérentes, à l'exception de celles > 2 000 habitants n'ayant pas pris de délibération concordante à celle du SDES concernant la répartition des recettes issues de la TICFE (équivalent du coefficient 3,5 conservé par le SDES et équivalent du coefficient 5 reversé à la commune).

Aussi, il convient que le présent bureau syndical analyse et valide ou non les dossiers présentés en annexe au présent rapport, à savoir :

- 1 dossier à réaliser sous MOA du SDES, représentant dès lors un engagement budgétaire global de 3 207 € TTC avec un reste à charge final pour le SDES de 1 737 € HT, tel que présenté dans le tableau n° 1 de l'annexe jointe au présent rapport.
- 2 dossiers préalablement validés en 2023 dont la répartition du financement est à modifier, les dossiers pouvant finalement bénéficier d'un financement dans le cadre du fonds Chêne.

En outre, pour les dossiers présentés au présent bureau syndical, les modalités de constitution et de dépose des dossiers ainsi que les participations financières sont celles définies par le dernier document en vigueur présenté et validé au comité syndical.

Compte tenu des éléments ci-dessus, le bureau syndical décide à l'un

- ▶ D'approuver les dossiers notés « à valider » listés dans le tableau annexé au présent rapport ;
- ▶ D'autoriser Monsieur le Président, à signer avec chaque commune concernée les conventions de mandat de maîtrise d'ouvrage spécifiques, valant convention financière à chaque dossier, ainsi qu'à prendre toutes les dispositions nécessaires à la réalisation des prestations ;
- ▶ D'autoriser Monsieur le Président à signer les avenants respectifs éventuels associés aux conventions précitées, ainsi qu'à prendre toutes les dispositions nécessaires à la réalisation des prestations afférentes ;
- ▶ D'autoriser Monsieur le Président à lancer les consultations, à prendre toutes décisions concernant l'attribution, l'exécution et la signature des marchés subséquents afférents ;
- ▶ D'autoriser les engagements budgétaires des nouveaux dossiers sous MOA du SDES, sur la base des montants mentionnés dans le tableau annexé au présent rapport ;
- ▶ De donner délégation à Monsieur le Président pour solliciter et percevoir les aides octroyées aux communes auprès des différents financeurs (ACTEE, EPCI, etc...).

Fait et délibéré en séance les, jour, mois, an, susdits.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance
Jean-Marc VIAL



Le Président du SDES
Michel DYEN



Annexe n° BS 4-1-2024

Audits énergétiques des bâtiments communaux sous MOA SDES: participations financières 2024

Dossiers validés			Informations générales				Synthèse financière					
Réf dossier	Commune	Nom du bâtiment	Type d'étude	Surface en m2	Date demande	Type MOA	Coût audit HT estimé	Engagements budgétaires SDES TTC	% Participation SDES	Participation SDES	Participation autres financements	Reste à charge communal HT (*)
24001 AUDIT	Bassens	Ecole Maternelle	STS	1048	19/12/2023	SDES	3848.75	4618.5		1924.38	0	1924.38
24002 AUDIT	Le Pont-de-Beauvoisin	Tours école Les Allobroges	STS	848	18/12/2023	SDES	3173.75	3808.5		1586.88	0	1586.88
24003 AUDIT	Pralognan-la-Vanoise	Piscine	STD	2750	17/01/2024	SDES	7600	9120		3800	0	3800
24004 AUDIT	Pralognan-la-Vanoise	Patinoire	STD	8200	17/01/2024	SDES	7637.5	9165		3818.75	0	3818.75
24005 AUDIT	Val-Cenis	Mairie déléguée de Lanslebourg - Mont-Cenis	STD	450	29/01/2024	SDES	3234	3880.8		1617	0	1617
24006 AUDIT	Val-Cenis	Mairie déléguée de Lanslevillard	STD	900	29/01/2024	SDES	3845	4614		1922.5	0	1922.5
24001 AUDIT	Bassens	Ecole Maternelle	STS	1048	19/12/2023	SDES				1 154.63 €		-1 154.64 €
24002 AUDIT	Le Pont-de-Beauvoisin	Tours école Les Allobroges	STS	848	18/12/2023	SDES				577.30 €		-577.30 €
24003 AUDIT	Pralognan-la-Vanoise	Piscine	STD	2750	17/01/2024	SDES				1 140.00 €		-1 140.00 €
24004 AUDIT	Pralognan-la-Vanoise	Patinoire	STD	8200	17/01/2024	SDES				1 145.63 €		-1 145.63 €
24005 AUDIT	Val-Cenis	Mairie déléguée de Lanslebourg - Mont-Cenis	STD	450	29/01/2024	SDES			65%	485.10 €		-485.10 €
24006 AUDIT	Val-Cenis	Mairie déléguée de Lanslevillard	STD	900	29/01/2024	SDES			65%	576.75 €		-576.75 €
24007	Saint-Pierre-d'Albigny	Salle polyvalente de la Treille	STD	1200	16/04/2024	SDES	4 551.00 €	5 461.00 €	50%	2 275.00 €		2 276.00 €
24008	Saint-Pierre-d'Albigny	Gymnase Les Frontaltes	STD	2000	16/04/2024	SDES	3 300.00 €	3 960.00 €	50%	1 650.00 €		1 650.00 €
24017	CC Cœur de Tarentaise	Maison de la Coopération Intercommunale	STD	2320	26/03/2024	SDES	5 400.00 €	6 480.00 €	50%	2 700.00 €		2 700.00 €
24018	CC Cœur de Tarentaise	GYMNASSE SAINT MARTIN DE BELLEVILLE	STD	2000	26/03/2024	SDES	4 700.00 €	5 640.00 €	50%	2 350.00 €	0.00 €	2 350.00 €
24019	CC Cœur de Tarentaise	GYMNASSE ANDRE PERRIER	STD	1880	26/03/2024	SDES	4 700.00 €	5 640.00 €	50%	2 350.00 €	0.00 €	2 350.00 €
24020	CC Cœur de Tarentaise	MEDIATHEQUE / ECOLE DES ARTS	STD	1050	26/03/2024	SDES	4 550.00 €	5 460.00 €	50%	2 275.00 €	0.00 €	2 275.00 €
24021	CC Cœur de Tarentaise	MAISON DE L'ENFANCE / LAEP	STD	655	26/03/2024	SDES	3 850.00 €	4 620.00 €	50%	1 925.00 €	0.00 €	1 925.00 €
24022	Val Cenis	Ancienne colonie de Vacances Termignon	STD	1000	16/04/2024	SDES	3 845.00 €	4 614.00 €	65%	2 499.25 €		1 345.75 €
24023	Val Cenis	Ecole Termignon	STD	600	16/04/2024	SDES	3 845.00 €	4 614.00 €	80%	3 076.00 €		769.00 €
24024	Val Cenis	Ancienne école du Verney - Bramans	STD	100	16/04/2024	SDES	3 234.00 €	3 880.00 €	65%	2 102.10 €		1 131.90 €
24025	Val Cenis	Ancienne fromagerie - Bramans	STD	490	16/04/2024	SDES	3 234.00 €	3 880.00 €	65%	2 102.10 €		1 131.90 €
23045 AUDIT	SIVOM Les Saisies	Maison des Saisies	STD	1980	16/08/2023	SDES			50%	2 350.00 €	0.00 €	-2 350.00 €
23046 AUDIT	SIVOM Les Saisies	Services techniques	STD	1940	16/08/2023	SDES			50%	2 350.00 €	0.00 €	-2 350.00 €
23047 AUDIT	SIVOM Les Saisies	Bâtiment Le Signal	STD	6413	16/08/2023	SDES			50%	4 810.00 €	0.00 €	-4 810.00 €
23007 AUDIT	Grésy-sur-Isère	Mairie	STD	1 297	08/12/2022	SDES			50%	1 485.00 €		2 079.00 €
Total déjà validé à ce jour (17 nouveaux dossiers)							74 548.00	89 455.80		56 048.36	0.00	22 063.65

Dossiers à valider			Informations générales				Synthèse financière					
Réf dossier	Commune	Nom du bâtiment	Type d'étude	Surface en m2	Date demande	Type MOA	Coût audit HT estimé	Engagements budgétaires SDES TTC	% Participation SDES	Participation SDES	Participation autres financements	Reste à charge communal HT
24026	Gerbaix	Cure (logements)	STS	200m²	13/05/2024	SDES	2 672.50 €	3 207.00 €	50%	1 737.13 €	0.00 €	935.38 €
A valider le 11 juin 2024							2 672.50	3 207.00		1 737.13	0.00	935.38
Compléments de financement à valider le 11 juin							0.00	0.00		0.00	0.00	0.00
A valider le 30 avril 2024							2 672.50	3 207.00		1 737.13	0.00	935.38

Modification repartition financement			Informations générales				Synthèse financière					
Réf dossier	Commune	Nom du bâtiment (raison du complément)	Type d'étude	Surface en m2	Date demande	Type MOA	Coût audit HT estimé	Engagements budgétaires SDES TTC	% Participation SDES	Participation SDES	Participation autres financements	Reste à charge communal HT
23048	Dullin	Ecole	STS	385	22/09/2023	SDES			80%	801.90 €		-801.90 €
23049	Dullin	6 gîtes touristiques	STS	360	07/11/2023	SDES			65%	400.95 €		-400.95 €
A valider le 11 juin 2024							0.00	0.00		1 202.85	0.00	-1 202.85
Total année 2024							77 220.50	92 662.80		58 988.34	0.00	21 796.18

(*) la totalité de la TVA sur le coût définitif HT des audits sera supportée par la Commune et remboursée au SDES

(1) Simulation Thermique Statique
(2) Simulation Thermique Dynamique

 Nouveaux dossiers déjà validés
 Compléments dossiers déjà validés